



RECEF
*Réseau des compétences
électorales francophones*

PLAN D'ACTION 2020 ET 2021

**MISE À JOUR DANS LE CONTEXTE
DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| LE CONTEXTE D'INTERVENTION | 3 |
| UN BREF BILAN DE L'ANNÉE 2019 | 3 |
| NOUVEAU CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19 | 3 |
| LES PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR LES ANNÉES 2020 ET 2021 | 3 |
| 1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES ENTRE LES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS | 4 |
| 1.1 LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES | 4 |
| 1.2 LES MISSIONS D'ÉTUDE ET D'ÉCHANGES ÉLECTORAUX..... | 4 |
| 2. LES ACTIVITÉS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES | 5 |
| 2.1 RÉALISER UN ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES ÉLECTIONS..... | 6 |
| 2.2 ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE SUR UNE ORGANISATION SENSIBLE AU GENRE | 6 |
| 2.3 SÉMINAIRE ANNUEL DU RECEF : ATELIERS SUR LA VIOLENCE ÉLECTORALE DANS UNE PERSPECTIVE DE GENRE | 6 |
| 2.4 ATELIER DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES..... | 7 |
| 3. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF..... | 8 |
| 3.1 L'APPUI AUX MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET AUX MISSIONS D'INFORMATION ET DE CONTACTS. 8 | |
| 3.2 APPUYER LA MISE À JOUR DU GUIDE PRATIQUE POUR LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT CIVIL, DES LISTES ÉLECTORALES ET LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES | 8 |
| 3.3 RÉDACTION D'UN GUIDE PRATIQUE POUR L'OBSERVATION ÉLECTORALE FRANCOPHONE | 8 |
| 4. LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DU SAVOIR ET DES PRATIQUES ÉLECTORALES | 9 |
| 4.1 LES ACTIONS DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET LES ACTIVITÉS TRANSVERSALES | 9 |
| 4.2 LA DIFFUSION DU SAVOIR ÉLECTORAL..... | 9 |
| 5. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES | 11 |
| 5.1 L'ADMINISTRATION, LA PLANIFICATION ET LA REDDITION DE COMPTES..... | 11 |
| 5.2 LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU | 12 |
| ANNEXES..... | 14 |
| TABLEAUX DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES ET DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LE RECEF..... | 14 |
| TABLEAUX DES DÉPENSES DÉTAILLÉES EN FONCTION DES PRINCIPAUX PROJETS D'ENVERGURES..... | 16 |

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Un bref bilan de l'année 2019

Le RECEF a connu une année 2019 active, où le Réseau a notamment innové en créant un Forum des femmes dédié aux enjeux liés à la perspective de genre dans l'ensemble des processus électoraux. Le lancement de ce forum a été réalisé les 13 et 14 novembre au Rwanda. De plus, le Réseau a réalisé un séminaire international d'échange sur le thème de la participation électorale et l'éducation à la démocratie où, pour la 1^{re} fois, les membres étaient invités à y participer de manière paritaire en y déléguant un homme et une femme. Des représentants du RECEF ont également contribué aux réflexions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) portant sur l'enjeu des réseaux sociaux dans les processus électoraux. Finalement, le Réseau a participé à deux missions d'étude lors d'élections au Sénégal et au Canada.

Nouveau contexte de pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a amené le RECEF à revoir son plan d'action de manière à le prolonger d'une année et d'y inclure des activités réalisées à distance, par écrit et par visioconférence.

Les perspectives d'actions pour les années 2020 et 2021

Au cours de l'année 2020, le RECEF profitera de ses différentes activités pour souligner le 50^e anniversaire de l'OIF, et en 2021, le 10^e anniversaire de la création du Réseau. Ce plan d'action 2020-2021 permet de consolider les acquis et de poursuivre le développement de nouvelles initiatives, notamment le Forum des femmes et l'organisation d'activités paritaires.

Ainsi, le Réseau entend maintenir ses activités d'échanges des bonnes pratiques électorales, ses missions d'étude, sa contribution à la mise en œuvre des activités de l'OIF et la diffusion de savoirs en matière électorale. De plus, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le RECEF développera de nouvelles activités virtuelles de collaboration.

Afin de pouvoir réaliser les engagements de ce plan d'action 2020-2021, qui s'élèvent à 27 200 euros pour l'année 2020 et à 92 800 euros pour l'année 2021, le RECEF demande à l'OIF une **contribution financière** de 25 000 euros en 2020 et de 75 000 euros en 2021.

Cette subvention est essentielle à la poursuite des activités de ce réseau, en phase d'expansion et qui répond positivement aux besoins de ses membres.

1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES ENTRE LES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

1.1 Les activités d'échanges des bonnes pratiques

Un important volet de la mission du RECEF est de favoriser l'échange d'expériences électorales positives entre ses membres. À cet effet, les séminaires internationaux organisés chaque année constituent un moyen très efficace de partager les bonnes pratiques de même que les enjeux d'actualité en matière électorale et les stratégies mises en place pour y faire face. Ce renforcement de pairs à pairs rencontre des résultats forts positifs.

En 2020, dans le contexte de la pandémie de coronavirus, le RECEF réalisera un webinaire sur « Les élections en temps de pandémie » afin de permettre des échanges constructifs entre les organismes de gestion des élections sur les meilleures approches à mettre en place et de bénéficier des expériences des membres qui auront tenus des élections au cours des derniers mois. Tous les membres seront invités à participer à cet événement. Ainsi, les bonnes pratiques pourront être partagées et les problématiques rencontrées serviront de leçons à tirer lors des élections à venir dans d'autres pays.

En 2021, la thématique retenue pour le séminaire électoral annuel est « La sécurité des élections et la cybersécurité ». Dans un contexte où plusieurs pays voient leurs élections fragilisées par la montée des attentats terroristes, ou encore par des attaques informatiques, cet enjeu a été priorisé par les membres. Le contexte de la pandémie a par ailleurs eu des effets sur le travail de nombreux membres du RECEF dans l'organisation d'élections. Ce nouvel enjeu de sécurité très actuel sera également au programme. Ce séminaire, initialement prévu en juin 2020, est désormais planifié en mai 2021 à Dakar, au Sénégal.

1.2 Les missions d'étude et d'échanges électoraux

Depuis 2014, plusieurs institutions membres ont pu s'imprégner de différents modèles d'administration des élections, notamment grâce à des missions d'étude et d'échanges réalisées à l'occasion d'élections au Québec, en France, au Canada, au Burkina Faso, en Roumanie et au Sénégal.

Plusieurs pays membres du RECEF tiendront des élections législatives ou présidentielles en 2020 et en 2021. Une analyse spécifique de chaque contexte permettra d'identifier le pays où une mission d'étude pourrait être déployée en 2021, tenant compte de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Les activités planifiées pour l'échange des bonnes pratiques électorales

- **Webinaire sur les élections en temps de pandémie (2020)**
 - Coût estimé : 1 000 euros (pour l'apport d'une expertise internationale)
 - Date ciblée : Octobre 2020
 - Technologie utilisée pour la visioconférence : Microsoft Teams
 - Estimation de 30 à 40 personnes participantes en provenance de 20-25 pays francophones

- **Séminaire international d'échanges du RECEF (2021)**
 - Coût estimé : 47 000 euros ou 70 000 \$ canadiens
 - Budget 2020 : 18 200 euros¹;
 - Budget 2021 : 28 800 euros²;
 - Thème : La sécurité des élections et la cybersécurité
 - Date ciblée : Mai 2021
 - Pays visé : Sénégal
 - Estimation de 75 personnes participantes en provenance d'environ 25 pays francophones et en collaboration avec d'autres institutions internationales (invitation paritaire femme-homme)

- **Mission d'étude et d'échanges électoraux (2021)**
 - Coût estimé : 13 400 euros ou 20 000 \$ canadiens
 - Date ciblée : 2021
 - Pays à déterminer
 - Environ 10 personnes participantes d'OGE francophones (Objectif de former une délégation paritaire femmes-hommes)

2. LES ACTIVITÉS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 2018, alors qu'ils étaient réunis à Antananarivo, à Madagascar, sur le thème « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités », les membres du RECEF ont unanimement souhaité poursuivre la réflexion et l'échange de bonnes pratiques visant à introduire une perspective de genre dans l'ensemble du processus électoral. C'est dans cette foulée qu'en 2019 ils ont créé le Forum des femmes du RECEF. Une activité de lancement a été réalisée les 13 et 14 novembre 2019 au Rwanda,

¹ Au début de 2020, soit avant le déclenchement de l'alerte sanitaire mondiale en raison de la pandémie de coronavirus, le RECEF s'était déjà engagé auprès d'un hôtel et une première tranche de 18 200 euros a été versée en garantie de la réservation.

² À ce montant s'ajoute un budget de 7000\$ CDN attribué aux ateliers du Forum des femmes lors du séminaire de Dakar 2021, issus d'une subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

afin notamment de fixer les priorités et les orientations pour la planification d'un plan d'action spécifique du Forum des femmes pour les années 2020 à 2022 (voir en annexe).

Le RECEF est fier de contribuer à la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles*, qui a été adoptée le 12 octobre 2018 lors du XVII^e Sommet de la Francophonie par les Chefs d'États et de gouvernements.

C'est dans ce contexte que le RECEF propose de continuer à favoriser une participation paritaire entre les femmes et les hommes à l'ensemble de ses activités en 2020 et 2021, en plus de soutenir quatre activités du Forum des femmes durant cette période.

2.1 Réaliser un état de situation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les élections

Dans le dernier trimestre de 2020, le RECEF compte réaliser un état de situation sur la pratique des élections dans ses pays membres, en considérant l'aspect spécifique du genre, afin d'identifier des besoins pour le Forum des femmes dans les années à venir. Cette étude pourrait être réalisée conjointement par le secrétariat général du RECEF, la participation des OGE membres et une organisation internationale ou un ou une spécialiste reconnue en matière de genre et élections.

2.2 Activité de formation à distance sur une organisation sensible au genre

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le RECEF offrira, dès 2020, une activité de formation à distance dans le cadre des activités du Forum des femmes. Sur le thème « Qu'est-ce qu'une organisation sensible au genre? », cette formation introductive abordera les composantes d'une politique inclusive et l'apport d'une équipe diverse pour opérer le changement. Le secrétariat général du RECEF prévoit s'associer à une organisation internationale ou une ou une spécialiste reconnue en matière de genre et élections afin d'offrir une formation de qualité, pertinente et d'actualité.

2.3 Séminaire annuel du RECEF : ateliers sur la violence électorale dans une perspective de genre

Dans le cadre du séminaire électoral qui se tiendra à Dakar au Sénégal, en 2021, le Forum des femmes tiendra des ateliers sur le thème de la violence électorale dans une perspective de genre. Ces ateliers inclusifs seront offerts à l'ensemble des personnes présentes lors de cet événement.

2.4 Atelier de renforcement des compétences

Afin de répondre aux défis que représente l'égalité entre les femmes et les hommes dans les processus électoraux, il est également proposé que le Forum des femmes du RECEF réalise un atelier de renforcement des compétences, dans le dernier trimestre de 2021, afin notamment d'approfondir la question de l'OGE sensible au genre : définition, comment développer une politique inclusive, intégration du genre dans la planification stratégique, communication avec les parties prenantes, etc. La date et le lieu de cet événement du Forum des femmes sont à déterminer en fonction du calendrier électoral de plusieurs pays et de la disponibilité des membres.

Les activités planifiées pour appuyer l'égalité entre les femmes et les hommes

- **État de situation sur l'égalité femmes-hommes dans les élections (2020)**
 - Coût estimé : 2000 euros (ou 3000 \$ canadiens)
 - Date ciblée : Dernier trimestre 2020
- **Formation à distance sur le thème : une organisation sensible au genre (2020)**
 - Coût estimé : 5 000 euros (ou 7 500 \$ canadiens)
 - Thème : Qu'est-ce qu'une organisation sensible au genre
 - Date ciblée : Décembre 2020
 - À distance, par visioconférence. Estimation de 25 à 30 personnes en provenance de 20-25 pays francophones.
- **Séminaire annuel du RECEF : ateliers sur la violence électorale spécifique au genre (2021)**
 - Coût estimé : 4 700 euros ou 7 000 \$ canadiens
 - Thème : Violence électorale spécifique au genre
 - Date ciblée : 2021
 - Pays visé : Sénégal
 - Estimation de 75 personnes participantes en provenance d'environ 25 pays francophones et en collaboration avec d'autres institutions internationales
- **Atelier de renforcement des compétences (2021)**
 - Coût estimé : 42 880 euros ou 64 000 \$ canadiens
 - Thème : Un OGE sensible au genre: définition, manières de développer une politique inclusive, intégration du genre dans la planification stratégique
 - Date ciblée : Octobre ou novembre 2021
 - Pays à déterminer
 - Estimation de 50 personnes participantes en provenance d'environ 25 pays francophones et en collaboration avec d'autres institutions internationales

3. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF

3.1 L'appui aux missions d'assistance technique et aux missions d'information et de contacts

Les besoins exprimés par les États membres de l'OIF en matière d'organisation des élections sont nombreux. Le RECEF souhaite offrir son aide et appuyer l'OIF dans ses efforts en vue de consolider les organismes de gestion des élections.

Lors des dernières années, les représentants du RECEF ont contribué à la réflexion de l'OIF sur les meilleurs procédés de renforcement de l'état civil et des listes électorales, ou encore en matière d'intégrité des processus électoraux dans le contexte de l'utilisation croissante des réseaux sociaux. De plus, certains membres et experts du RECEF participent à différentes missions de l'OIF en appui aux processus électoraux.

Le RECEF réitère à l'OIF sa volonté de mettre à sa disposition des représentants des organismes de gestion des élections membres, ou encore des experts électoraux de son réseau, afin d'appuyer ses activités en matière d'accompagnement des processus électoraux.

3.2 Appuyer la mise à jour du Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles

Publié en 2014, le Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles est le fruit d'une collaboration de trois réseaux institutionnels de la Francophonie, l'Association du notariat francophone (ANF), l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et le RECEF.

Dans le contexte où la problématique traitée dans ce guide pratique a évolué depuis sa publication, les trois réseaux institutionnels collaboreront à nouveau pour mettre ce guide à jour en 2020. Ils pourront également bénéficier des travaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

3.3 Rédaction d'un Guide pratique pour l'observation électorale francophone

Les missions d'observation électorale et les missions d'informations et de contacts sont régulièrement déployées dans les pays de la Francophonie, plusieurs sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Dans ce contexte, le RECEF propose de rédiger un Guide pratique pour l'observation électorale francophone, à l'intention de toutes les personnes participant à ces missions. Ce guide exposera les différents paramètres à considérer dans le cadre d'une mission

d'observation électorale neutre et de qualité, en fonction des pratiques internationalement reconnues.

L'objectif est de publier ce guide en 2021.

Les activités planifiées en appui à l'OIF

- Favoriser la participation de membres du Réseau et des experts électoraux en soutien aux activités de l'OIF en matière d'appui aux processus électoraux.
- Appuyer la mise à jour du Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et de la protection des données personnelles (2020).
- Rédaction d'un Guide pratique pour l'observation électorale francophone (2021).

4. LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DU SAVOIR ET DES PRATIQUES ÉLECTORALES

4.1 Les actions de rayonnement international et les activités transversales

Au cours des dernières années, le RECEF a développé plusieurs collaborations avec divers partenaires internationaux spécialisés dans les élections ou encore avec d'autres réseaux institutionnels de la Francophonie, dans une optique de collaboration transversale. Le RECEF entend poursuivre son engagement en vue de faire rayonner les démocraties francophones et pourrait participer à certains événements internationaux, sur invitation.

De plus, le RECEF s'engage à participer activement aux 7^{es} Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie en 2021 à Paris.

4.2 La diffusion du savoir électoral

Depuis 2013, le RECEF a publié sept rapports synthèses résumant les travaux de ses séminaires électoraux annuels, en plus d'avoir contribué à la rédaction du « Guide pratique pour la consolidation de l'État civil, des listes électorales et de la protection des renseignements personnels » de l'OIF.

En 2021, le RECEF prévoit procéder à la rédaction d'un nouveau rapport synthèse afin de partager les travaux de son séminaire électoral sur le thème : « La sécurité électorale et la cybersécurité ».

De plus, il collaborera avec l'International IDEA afin de faciliter l'accessibilité en version française du document « La sécurité informatique des processus électoraux ». Ce rapport,

d'une grande actualité, recense les meilleures pratiques mondiales en matière de sécurité informatique. Il pourra par la suite être partagé aux OGE membres du RECEF, en préparation au séminaire électoral qui portera en partie sur ce thème.

Dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19, le secrétariat général du RECEF souhaite également développer un nouvel outil de communication, durant le dernier trimestre de 2020, pour dynamiser le réseau, malgré la distance. Ce bulletin d'information mensuel traitera de différentes thématiques d'actualité électorale et inclura une veille stratégique des élections en temps de pandémie. Afin de respecter son engagement pour l'égalité femme-homme, ce bulletin visera à inclure au moins une section sur cette thématique.

Grâce à son site Web, le RECEF contribue également à la diffusion de publications électorales en langue française, notamment par l'entremise de sa bibliothèque virtuelle, qui compte plus de 300 titres. Le RECEF se fait également un devoir de faire la promotion et la distribution de ses publications lors de ses activités. De plus, il anime un compte Twitter, dans lequel il relaie l'information de ses institutions membres sur la gestion de leur élection, ainsi que celle des différentes instances de la Francophonie, dont l'OIF.

En 2020, le secrétariat général du RECEF développera une section spécifique pour le Forum des femmes sur son site Web.

Tous les frais associés à la diffusion du savoir électoral sont défrayés par Élections Québec, l'institution du siège social du RECEF.

Les activités planifiées pour le partage et la diffusion du savoir et des pratiques électorales

- **Participer aux 7^{es} Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie**
 - Coût estimé : 2 000 euros ou 3000 \$ canadiens
 - Date ciblée : 2021
 - Pays visé : Paris, France
- Contribuer à la traduction vers le français du rapport d'International IDEA « La sécurité informatique dans les processus électoraux ».
 - Date ciblée : 4^e trimestre 2020
- Créer une section dédiée au Forum des femmes sur le site Web du RECEF en 2020.
- Rédiger et publier un rapport synthèse sur le thème « La sécurité électorale et la cybersécurité »
 - Date ciblée : Novembre 2021
 - Publication en format papier et en format numérique sur le site Web du RECEF
- Diffuser un bulletin d'information d'actualités électorales en 2020 et 2021.

- Enrichir la bibliothèque virtuelle de nouvelles publications portant sur les élections en 2020 et 2021.
- Animer le compte Twitter du RECEF en 2020 et 2021.
- Entretenir les contacts existants avec des organisations internationales œuvrant dans le domaine électoral et avec les autres réseaux institutionnels de la Francophonie.

5. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES

5.1 L'administration, la planification et la reddition de comptes

Afin de respecter ses obligations légales et de favoriser une gestion participative de ses membres, le RECEF tient une assemblée générale annuellement où sont adoptés le Rapport d'activité et le Plan d'action annuel. La 8^e Assemblée générale se tiendra exceptionnellement par visioconférence à l'automne 2020 et la 9^e Assemblée générale à Dakar, au Sénégal, en 2021.

En plus des assemblées générales, le RECEF est administré par un Bureau exécutif représentatif des différentes régions de l'espace francophone. Les membres du Bureau se réunissent de trois à cinq fois par année, toujours en présence d'un observateur de l'OIF. En parallèle, un cercle de coordination du Forum des femmes, composé de membres du RECEF, offre des conseils et appuie le secrétariat général dans l'organisation des activités du Forum.

Le contexte de la pandémie est une opportunité que saisit le RECEF pour améliorer ses communications par l'entremise de visioconférences dès 2020. Ces nouveaux outils de communication pourront par la suite être utilisés régulièrement, améliorant la gouvernance du RECEF à long terme.

Les activités planifiées pour l'administration du réseau

- **Tenir la 8^e Assemblée générale du RECEF**
 - Date ciblée : 4^e trimestre 2020
 - Visioconférence
 - Estimation de 30 participants en provenance d'environ 25 pays francophones
- **Tenir la 9^e Assemblée générale du RECEF**
 - Date ciblée : 2021

- Pays visé : Sénégal

- Estimation de 30 à 40 participants en provenance d'environ 25 pays francophones

- Tenir entre 3 et 5 réunions du Bureau des administrateurs du RECEF, notamment par visioconférence.
- Tenir entre 3 et 5 réunions du Cercle de coordination du Forum des femmes du RECEF, notamment par visioconférence.
- Rédiger et déposer les rapports d'activités 2019 et 2020 et le Plan d'action 2020-2021 lors des assemblées générales annuelles de 2020 et de 2021.
- Publier les rapports d'activités 2019 et 2020 sur le site Web du RECEF.

5.2 Le financement des activités du Réseau

Depuis 2013, le RECEF bénéficie annuellement d'une subvention de l'OIF et de la contribution de ses membres, grâce auxquelles sont réalisées ses activités.

De plus, le secrétariat général du RECEF est assuré gracieusement par Élections Québec. Cette contribution (planification, coordination des activités, administration, rédaction de rapports et de guides, communications, publications, etc.) permet au RECEF d'investir la totalité de ses revenus dans ses activités, sans avoir à assumer de frais d'administration. Par conséquent, chaque euro investi dans le RECEF est directement associé à la tenue des activités. Ainsi, le modèle de financement du RECEF est responsable et il est partagé par l'ensemble des acteurs qui sont associés aux activités du Réseau.

Afin d'assurer la transparence de la gestion financière du Réseau, le secrétariat général produit des rapports de dépenses à l'OIF périodiquement au cours de l'année, en plus d'un rapport final faisant état de l'utilisation de la subvention annuelle, avec des copies conformes des pièces justificatives de toutes les dépenses.

De plus, lors de l'assemblée générale annuelle, la secrétaire générale du RECEF dépose les états financiers de l'année antérieure qui rendent compte de l'ensemble de l'activité financière du Réseau, incluant les revenus associés aux cotisations des membres. Ces états financiers sont produits par une firme comptable indépendante, sous forme d'un avis au lecteur.

Les activités planifiées en lien avec le financement des activités du Réseau

- Présenter des demandes de financement à l'OIF pour les années 2020 et 2021.
- Produire des rapports de dépenses périodiques à l'OIF, ainsi qu'un rapport final qui répond aux exigences prévues au Protocole d'accord en vigueur.

- Solliciter le paiement des cotisations annuelles des membres du Réseau.
- Solliciter la participation financière des membres lors des activités du Réseau.
- Produire les états financiers 2019 et 2020 et les présenter lors des assemblées générales annuelles de 2020 et de 2021.
 - Coût de 1000 euros ou 1500 \$ canadiens, par année.

ANNEXES

Tableaux des activités planifiées et des dépenses engagées par le RECEF

| Protocole d'accord de subvention au RECEF 2020 | | | |
|--|---------------|---------------|---|
| Projets | Budget € | Budget \$ | Activités associées aux coûts |
| 1. Les activités d'échanges des bonnes pratiques électorales entre les OGE du RECEF | 18 200 | 27 526 | Séminaire international d'échange, Sénégal 2021 (événement reporté en 2021 - engagement pris en 2020 avant la COVID-19. Ce montant correspond à la somme déjà déboursée par le RECEF auprès de l'hôtel) |
| | 1 000 | 1 500 | Webinaire sur les élections en temps de pandémie |
| 2. Les activités pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Forum des femmes) | 2 000 | 3 000 | État de la situation sur l'égalité femmes-hommes dans les élections |
| | 5 000 | 7 500 | Activité de formation sur une organisation sensible au genre (avec l'appui d'un expert international) |
| 3. Une expertise électorale en appui aux activités de l'OIF | - | - | Appuyer la mise à jour du Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et de la protection des données personnelles |
| 4. Le partage et la diffusion du savoir et des pratiques électorales | - | - | À prévoir avec les partenaires. |
| 5. Les activités d'administration dans une perspective participative des membres | 1 000 | 1 500 | Production des états financiers par un comptable indépendant pour 2020 |
| Total | 27 200 | 41 026 | |

- Subvention demandée à l'OIF en 2020 : 25 000 euros
- Contribution financière du RECEF en 2020 : 2 200 euros

- Total des engagements financiers du RECEF pour 2020 : 27 200 euros

| Protocole d'accord de subvention au RECEF 2021 | | | |
|--|-----------------|------------------|--|
| Projets | Budget € | Budget \$ | Activités associées aux coûts |
| 1. Les activités d'échanges des bonnes pratiques électorales entre les OGE du RECEF | 28 800 | 42 474 | Séminaire international d'échange, Sénégal 2021 |
| | 13 400 | 20 000 | Mission d'étude électorale en 2021 |
| 2. Les activités pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Forum des femmes) | 4 700 | 7 000 | Atelier du Forum des femmes (la violence électorale dans une perspective de genre) dans le cadre du séminaire du RECEF réalisé au Sénégal en 2021 (Subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec). |
| | 42 900 | 64 000 | Atelier de renforcement des compétences |
| 3. Une expertise électorale en appui aux activités de l'OIF | - | - | Rédaction d'un Guide pratique pour l'observation électorale francophone |
| 4. Le partage et la diffusion du savoir et des pratiques électorales | 2 000 | 3 000 | Participation aux 7es Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie en 2021 |
| 5. Les activités d'administration dans une perspective participative des membres | 1 000 | 1 500 | Production des états financiers par un comptable indépendant pour 2021 |
| Total | 92 800 | 137 974 | |

- Subvention demandée à l'OIF en 2021 : 75 000 euros
- Subvention du MRIF du Québec en 2021 : 4 700 euros
- Contribution financière du RECEF en 2021 : 13 100 euros

- Total des engagements financiers du RECEF pour 2021 : 92 800 euros

Tableaux des dépenses détaillées en fonction des principaux projets d'envergures

| Budget RECEF | | | | |
|--|---------------|-----------------|------------------|---------------|
| Séminaire électoral et Assemblée générale 2021 | | | | |
| Sénégal | | | | |
| Dépenses | Nombre | \$ unité | \$ CAN | EURO |
| Hôtel hébergement (40 X 4) | 160 | 240 | 38 400 | 25 728 |
| Location d'une salle | 3 | 1 600 | 4 800 | 3 216 |
| Pause-café (75 pers. X 4 pauses) | 300 | 9 | 2 700 | 1 809 |
| Repas-midi à l'hôtel (75 pers. X 2 jours) | 150 | 44 | 6 600 | 4 422 |
| Déjeuner offer au restaurant (midi) | 50 | 40 | 2 000 | 1 340 |
| Frais de déplacement | 15 | 1 500 | 22 500 | 15 185 |
| TOTAL | | | 77 000 \$ | 51 700 |
| N.B. De ce budget, 7 000 \$ canadiens (ou 4700 euros) est associé à une demie-journée consacrée au Forum des femmes. Ce montant est payé par un autre partenaire : le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. | | | | |
| Un premier paiement de 26 526 \$ canadiens (18 200 euros) a déjà été payé à l'hôtel en 2020 pour cet événement qui a été reporté en 2021 à cause de la COVID-19. | | | | |

| Budget RECEF | | | | |
|--|---------------|-----------------|------------------|---------------|
| Atelier de renforcement des compétences du Forum des femmes | | | | |
| 4e trimestre 2021, pays à déterminer | | | | |
| Dépenses | Nombre | \$ unité | \$ CAN | EURO |
| Hôtel hébergement (40 X 4) | 160 | 250 | 40 000 | 26 800 |
| Location d'une salle | 2 | 1 000 | 2 000 | 1 340 |
| Pause-café (50 pers. X 4 pauses) | 200 | 10 | 2 000 | 1 340 |
| Repas-midi à l'hôtel (50 pers. X 2 jours) | 100 | 30 | 3 000 | 2 010 |
| Dîner offer au restaurant | 50 | 40 | 2 000 | 1 340 |
| Frais de déplacement | 10 | 1 500 | 15 000 | 10 070 |
| TOTAL | | | 64 000 \$ | 42 900 |

| Budget RECEF | | | | |
|---|---------------|-----------------|------------------|---------------|
| Mission d'étude et d'imprégnation 2021 | | | | |
| Pays à déterminer | | | | |
| | | | | |
| Dépenses | Nombre | \$ unité | \$ CAN | EURO |
| Hôtel hébergement (10 X 6) | 60 | 250 | 15 000 | 10 050 |
| Déjeuner offer au restaurant (midi) (10 X 5) | 50 | 40 | 2 000 | 1 340 |
| Frais de déplacement | 2 | 1 500 | 3 000 | 2 010 |
| TOTAL | | | 20 000 \$ | 13 400 |

| Budget RECEF | | | | |
|--|---------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie | | | | |
| Paris, 2021 | | | | |
| | | | | |
| Dépenses | Nombre | \$ unité | \$ CAN | EURO |
| Hôtel hébergement (2 personnes X 4 nuits) | 8 | 200 | 1 600 | 1 067 |
| Frais de déplacement en train | 1 | 400 | 400 | 266 |
| Frais de déplacement aérien | 1 | 1 000 | 1 000 | 666 |
| TOTAL | | | 3 000 \$ | 2 000 |